



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 22 décembre 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil** et à **Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur** concernant la profession de l'assistant.e social.e.

Dans son communiqué de presse du 28 novembre 2023, l'Association Nationale des assistants d'hygiène sociale, des assistants sociaux et des infirmiers gradués du Luxembourg (ANASIG a.s.b.l) souligne différents défis et problèmes auxquels les assistant.e.s sociaux.les sont confronté.e.s actuellement, tel que le fardeau administratif, un manque de collaboration interdisciplinaire et une pénurie, qui s'est installée durant les dernières années au niveau des assistant.e.s sociaux.les. Le métier a même été classifié comme « très en pénurie » par l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) en septembre 2023. Malheureusement, le Luxembourg ne possède pas de registre des professions de santé actualisé pour permettre une analyse adéquate de la situation actuelle du secteur.

Selon un article paru récemment dans la presse nationale, un défi supplémentaire du secteur concerne la formation des travailleurs sociaux. D'une part, les cours du cursus universitaire en « Sciences sociales et éducatives » actuellement proposés ne sont plus adaptés à la complexité des problèmes sociaux actuels et les exigences professionnelles croissantes, et d'autre part le nombre de places de formation est limité, ce qui entraîne un recours fréquent à des formations à l'étranger. Dans une lettre ouverte, les étudiant.e.s concernées mettent également en avant la difficulté de trouver des stages en raison de la récente loi imposant la rémunération des stagiaires, craignant ainsi de ne pas pouvoir compléter les heures de stage requises dans les délais prévus pour l'achèvement de leurs cursus.

Au vu de ces constats, j'aimerais poser les questions suivantes aux Ministres :

- 1) **Quelles mesures Monsieur le Ministre compte-t-il entreprendre afin de combattre la pénurie de main d'œuvre au niveau des assistant.e.s sociaux.les ?**
- 2) **Quelles mesures sont concrètement prévues pour simplifier les démarches administratives ?**
- 3) **Des problèmes sociaux complexes tels que la pauvreté, la migration, la santé mentale ou encore des questions liées à la famille, exigent des approches diversifiées. Quelles mesures Monsieur le Ministre entend-il**

introduire afin de garantir un accompagnement approfondi des personnes concernées ?

- 4) Monsieur le Ministre entamera-t-il des démarches afin d'actualiser les données enregistrées dans le registre des professions de santé ayant trait aux assistant.e.s sociaux.les ?**
- 5) Comment Madame la Ministre entend-elle remédier à la situation où l'intérêt élevé pour la profession de travailleur social se heurte à une limitation du nombre de places de formation ?**
- 6) Comment Madame la Ministre compte-t-elle répondre aux critiques portant sur l'adaptabilité des cours universitaires à la réalité de la profession du travailleur social ?**
- 7) Madame la Ministre entend-elle aider les étudiant.e.s du Bachelor en Sciences sociales et éducatives à trouver des stages ? Dans l'affirmative, quelles sont les mesures concrètes à envisager**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle WELFRING
Députée